



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20250707-BUR-AG-25-094-DE
Date de télétransmission : 23/07/2025
Date de réception préfecture : 23/07/2025

CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 7 juillet 2025

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution de l'avenant n°1 du marché public n°24007DTIST - Travaux de construction d'une voirie d'accès et d'une voie douce pour le refuge et la fourrière animale de Fornacina – lot n°1 (VRD)

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 juillet à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

PRÉSENTS :

Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Louis MILANI, Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Emmanuelle de GENTILI, Serge LINALE, Marie-Hélène PADOVANI

ABSENTS : Gilles SIMEONI, Michel SIMONPIETRI, Jean-Jacques PADOVANI, Leslie PELLEGRINI, Gérard ROMITI

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 8
Pour : 8
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

OBJET : Attribution de l'avenant n°1 du marché public n°24007DTIST - Travaux de construction d'une voirie d'accès et d'une voie douce pour le refuge et la fourrière animale de Fornacina – lot n°1 (VRD)

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le marché public n°24007DTIST- Lot n° 1 : Voiries et Réseaux Divers, notifié le 19/11/2024 à l'entreprise SARL VIA CORSA, sise 20290 LUCCIANA (SIRET : 507 468 189 00018), pour un montant initial de 284 506 € HT ;

Considérant qu'après le lancement des travaux et sur proposition de la maîtrise d'œuvre, approuvée par le maître d'ouvrage, le présent marché doit être modifié par un avenant. Cette modification vise à intégrer les travaux supplémentaires et les moins-values ayant fait l'objet d'ordres de service « prix nouveaux », conformément aux articles 14 à 16 du CCAG Travaux et L.2194-1 (6°), R.2194-8 et R.2194-9 du Code de la commande publique (modifications de faible montant) ;

Considérant qu'en conséquence il est proposé d'arrêter par avenant les moins-values et les travaux supplémentaires suivants :

• *Modifications en plus-value de l'avenant (Travaux supplémentaires) :*

Terrassement :

- Ajout de 1 725 m³ de déblais en masse : 31 050 € HT
- Ajout de 365 m³ de remblais 0/80 : 14 235 € HT

Route :

- Réglage fin et compactage de 305 m² de couche de forme : 610 € HT
- Fourniture et pose de 105 m² de géotextile 400 gr/m² : 315 € HT
- Fourniture et pose de 55 m² de GNT 0/20 ép. 30 cm : 3 575 € HT
- Mise en œuvre de 150 m² de couche d'imprégnation : 300 € HT
- Fourniture et pose de 150 m² de Grave bitume (GB) : 2 380 € HT
- Mise en œuvre de 150 m² de couche d'accrochage : 225 € HT
- Fourniture et pose de 150 m² de béton bitumeux semi-grenu 0/10 : 2 350 € HT

Déplacement végétal :

- Déplacement de 2 oliviers repérés sur le passage de la voie douce : 500 € HT

Adduction d'Eaux Potable :

- Ajout de 60 ml de réseau AEP Ø 50 : 3 900 € HT

Basse Tension :

- Ajout de 60 ml de réseau BT Ø 160 : 5 100 € HT

Télécom :

- Ajout de 70 ml de réseau télécom 3* Ø63 + 5 PVC 42/45 : 4 150 € HT

Bureau du 7 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20250707-BUR-AG-25-094-DE
Date de télétransmission : 23/07/2025
Date de réception préfecture : 23/07/2025

OBJET : Attribution de l'avenant n°1 du marché public n°24007DTIST - Travaux de construction d'une voirie d'accès et d'une voie douce pour le refuge et la fourrière animale de Fornacina – lot n°1 (VRD)

- *Modifications en moins-value de l'avenant :*

Eaux pluviales :

- Diminution de la section de canalisation à Ø300 à la suite d'une correction du dimensionnement :- 3 400€ HT

Eaux usées :

- Suppression des travaux EU, le refuge étant déjà raccordé à un réseau existant :- 18 450€ HT

Fourniture de bordures T2 et T2 basse :

- Suppression de 190 ml de bordures T2 et T2 basse non adaptés aux travaux :- 7030 € HT

Signalisation horizontale et verticale :

- Suppression d'une partie de la signalisation horizontale et verticale non nécessaire :- 4500 € HT

Voie douce :

- Réduction de la quantité de réglage fin et compactage :- 325 € HT

- Réduction de la quantité de fourniture et de pose de géotextile 300 gr/m² :- 195 € HT

- Réduction de la quantité de fourniture et de pose de GNT 0/20 ép. 30 cm :- 755 € HT

- Réduction de la quantité de de béton désactivé :- 725 € HT

Considérant que cet avenant a une incidence financière ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

L'avenant n°1 au marché n°24007DTIST – Lot 1, relatif aux travaux de construction d'une voirie d'accès et d'une voie douce pour le refuge et la fourrière animale de Fornacina ;

AUTORISE

Le Président à signer l'avenant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

-Que l'avenant n°1 au marché n°24007DTIST – Lot 1 entraîne une plus-value totale de 33 310 € HT correspondant à une augmentation de 11.71 % par rapport au montant du marché initial ;

-Que le nouveau montant du marché est porté à 317 816 € HT ;

-Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia AP 3022 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Luigi Pozzo di Borgo
Luigi POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr